

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2021

Présents ; FRAICHARD Alain, VIEUX Alain, POLLIEN Jérôme, BOUTON Frédéric, MILLOT Corinne, DUCHANOY Dominique, GAVET Nadine, LETONDOR Thierry, BOUTON Brigitte, VITALI Lucie, OGIER Damien.

Monsieur le maire demande avis au conseil municipal pour inscrire à l'ordre du jour de cette séance « Application intramuros » destinée à la transmission des informations aux habitants. Aucune objection formulée.

Secrétaire de séance : OGIER Damien.

COMPTE RENDU SEANCE DU 12 février 2021 :

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Dépenses réalisées de fonctionnement : 201 688,39 €

Recettes de fonctionnement : 445 339,78 € correspondant à la vente de bois, aux impôts locaux, dotations et compensation de l'Etat, à l'encaissement de la vente de terrain de la base de loisirs et à l'excédent reporté 2019.

Dépenses réalisées d'investissement : 67 958,26 € correspondant principalement agencement placard salle des fêtes, travaux en forêt communale, ordinateur, panneaux de signalisation, frais de maîtrise d'œuvre travaux mairie, remboursement capital emprunt et au déficit de report 2019.

Recettes d'investissement : 43 251,12 €

Soit un excédent cumulé à la sortie de l'exercice 2020 de **218 944,25 €**.

Le conseil municipal valide à l'unanimité les comptes 2020.

BUDGET PRIMITIF 2021 :

En section de fonctionnement montant des dépenses et recettes : 446 917,25 € ;

Cette année à la demande du comptable il convient de constituer une provision pour créances douteuses.

En section d'investissement montant des dépenses et recettes : 531 217,14 € ; les principales dépenses prévues sont en partie pour la réhabilitation de la mairie, la réfection des boiseries de l'église, travaux en forêt, matériel divers, achat parcelle pour la centrale hydroélectrique, mobilier groupe scolaire et remboursement du capital des emprunts.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le budget primitif 2021.

PROJET CONSTRUCTION PAVILLON SENIORS :

Suite à la rencontre avec l'organisme « la maison pour tous » anciennement dénommé OPH du Jura, un projet de construction de 4 logements locatifs sociaux seniors est présenté et serait intégralement financé par l'organisme. Pour permettre cette réalisation la commune doit céder à l'euro symbolique le terrain situé à l'ouest de la mairie d'une surface de 1856 m² afin de garantir l'octroi de subvention. Aucun frais de viabilisation, d'honoraire, ni étude de sol ne sont à la charge de la commune. La commune sera garante des emprunts contractés par la « maison pour tous » à hauteur de 50 %. Les travaux pourraient commencer en 2022.

Après concertation, le conseil municipal se prononce 9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

APPLICATION COMMUNICATION :

La CCVA a été consulté sur la possibilité de création d'un site commun de communication ; à ce jour rien n'est envisagé. La commune souhaite mettre en place une application interne permettant la transmission des informations aux habitants. Une réunion de la commission communication est prévue mercredi 17 mars.

COMMISSION FLEURISSEMENT :

La commission réunie dernièrement propose la mise en place de plants de fleurs dans le village. Un nettoyage de printemps est programmé le samedi 27 mars à 13 h 30, en cas de mauvais temps il sera reporté au 10 avril. Toutes les personnes intéressées à participer seront les bienvenues. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres.

COMMISSION FETES ET CEREMONIES :

La commission propose la reconduction de la délivrance des cartes gratuitement aux jeunes du village attribuées du CP à la terminale. Une distribution pour inscription se fera dans les boîtes aux lettres avec retour au 15 mai. La remise des cartes aura lieu en une seule fois un soir en septembre.

BATIMENT MAIRIE :

Un nouveau dossier de l'avant-projet définitif est soumis suite aux modifications demandées par la commune. Les élus consulteront les éléments quantitatifs des différents lots. Le conseil municipal valide le projet pour le lancement de la consultation des entreprises.

QUESTIONS DIVERSES :

Tables écoles ; les tables ont été cédées à la commune de MONT SOUS VAUDREY pour un prix forfaitaire de 200 €

Elections régionales et départementales prévues les 13 et 20 juin 2021 ;

L'installation de la fibre optique dans la salle des fêtes n'est pas retenue ;